

## Appel à articles

### Biens communs et territoires

On observe aujourd'hui une recrudescence d'initiatives fondées sur le concept de « biens communs » dans le contexte de l'aménagement, de l'urbanisme, et du développement des territoires (Urbanisme, 2014). Renvoyant au « bien commun » (au singulier) de la philosophie politique (Thomas d'Aquin), aux « biens communs » (au pluriel) de l'économie publique tout d'abord, puis aux « *common pool resources* » de l'économie institutionnaliste avec les travaux nobélisés d'Elinor Ostrom, ce concept trouve aujourd'hui un regain d'intérêt. Ces « biens communs », à savoir ces *objets à l'usage partagé (l'exclusion en est difficile) et à la gestion en tout ou partie menée par un collectif ou une communauté d'usagers considérés ou auto-déclarés comme légitimes*, mobilisent non seulement la communauté scientifique, comme en témoignent les récents ouvrages faisant déjà référence (Coriat, 2015 ; Dardot et Laval, 2014) ainsi que des manifestations scientifiques dédiées, mais aussi les acteurs du développement local au travers de nombreuses initiatives, séminaires, colloques et journées.

La notion est utilisée pour (re)formuler ou (ré)interpréter un certain nombre de problématiques auxquelles sont confrontés différents types de territoires, qu'ils soient caractérisés comme urbains, péri-urbains ou ruraux, à des échelles variées. Des exemples en sont donnés par la transition énergétique avec ses formes de gestion décentralisée, l'aménagement participatif des espaces publics, le développement de l'économie circulaire ou par la redécouverte des vertus des coopératives de logements comme réponse communautaire aux déficits de l'offre aussi bien publique que privée. On peut également citer le déploiement des *creative commons*, de l'économie sociale et solidaire et de l'économie collaborative qui produisent et mobilisent de manière intensive des biens communs (données urbaines, cadastre en milieu rural, etc.) et qui interrogent l'organisation des territoires en termes de mobilité, accueil de personnes, usages touristiques, entre autres).

Plus particulièrement, le concept de biens communs, s'inspirant de la conception anglo-saxonne de la propriété en termes de « faisceaux de droits » (*bundle of rights*), incite à une ré-interrogation en profondeur – considérée comme salutaire – du régime de propriété privative hérité de la Révolution française et consacré, notamment, dans les codes civils napoléoniens d'Europe continentale. La remise en cause de cette définition relativement rigide de la propriété privative se trouve empiriquement renforcée par le constat de la difficulté de cette dernière à réguler les usages de nombreuses ressources territoriales ou environnementales comme le paysage, la biodiversité, certains types d'espaces publics, le vent, etc., ou comme les nouveaux usages (p. ex. biotechnologiques) des ressources génétiques.

Parallèlement, l'observation des formes empiriques de gestion communautaire de ces biens montre que nombre d'entre elles correspondent en fait à la constitution non pas de « biens communs », mais bien plutôt de « biens de clubs », soit à une appropriation collective sélective, voire exclusive ou, dans le meilleur des cas, à des situations de « clubs ouverts » (*open clubs*), ce qui pose bien évidemment des problèmes d'équité, tant en ce qui concerne l'accès aux ressources, que le partage des avantages (économiques ou symboliques) qui en sont tirés (Nahrath, 2015).

C'est pourquoi la notion de biens communs mérite d'être interrogée, voire critiquée et mise en perspective, à l'heure où elle est convoquée dans l'aménagement et le développement territorial, souvent pour symboliser une alternative au système de régulation économique dominant, ouvrant la voie vers un développement meilleur (plus durable, plus

participatif, etc.). En quoi le concept renouvelle-t-il les approches en termes d'aménagement ou de développement territorial ? Que révèle son usage à propos de notre société, de l'évolution des approches de la gestion des ressources communes et des territoires ? Quelles sont ses implications en termes de gouvernance, d'inégalités ou dans d'autres domaines encore ?

L'objectif de ce dossier est donc d'apporter un éclairage sur ce concept (ré-)émergent en contribuant au renouvellement de la réflexion sur la fabrique des territoires et en mettant en évidence les enjeux (production, mobilisation, usages, gestion, dynamique d'acteurs, etc.). Il s'agira de faire un état des lieux et des débats relatifs à l'usage du concept de « biens communs » en combinant une variété d'approches disciplinaires, des points de vue situés dans différentes parties du monde et des recherches théoriques, conceptuelles et empiriques portant sur ces « nouveaux » biens communs de l'aménagement, de l'urbanisme et du développement actuel des territoires.

Que sont ces « nouveaux biens communs » et/ou ces nouvelles formes de gestion/production territoriale ? Quels sont les biens concernés ? Quelles sont leurs caractéristiques ? Comment les conceptualiser ? Les analyser ? En quoi la notion de biens communs permet-elle de traiter de nouveaux enjeux – ou de revisiter d'anciens enjeux – du développement des territoires ? En quoi contribue-t-elle à renouveler les modèles, méthodes et approches en la matière ?

- Les biens communs ont-ils une échelle privilégiée ? Leur gestion collective implique-t-elle nécessairement qu'ils soient circonscrits à une échelle locale ? Peut-on parler, et dans quelles conditions, de biens communs régionaux, nationaux, supra-nationaux ou planétaires et quelles en sont les implications en termes de développement et d'aménagement du territoire ?
- Comment sont-ils gérés ? Par qui ? Quels modes de gouvernance territoriale, de régulation formelle ou informelle s'y rattachent (définition des droits de propriété, des projets de territoires et des collectifs d'acteurs concernés, etc.) ? Quels niveaux institutionnels et géographiques sont concernés ? En quoi remettent-ils en cause les formes d'organisation actuelles ? Modifient-ils la place et le rôle de certains acteurs ou groupes sociaux au détriment d'autres ?
- Comment s'articulent les biens communs matériels (fonciers) et immatériels (cognitifs) dans les projets urbains et/ou les démarches de gestion territoriale des ressources environnementales ? Quel est le rôle des pouvoirs publics et/ou des organisations de gestion communautaire ? Quelle place ces « nouveaux biens communs » peuvent-ils prendre dans les politiques publiques ?
- En quoi la prise en compte des biens communs renouvelle-t-elle les modèles de développement des territoires ?

Par ailleurs, une place pourra être faite pour des articles de cadrage ou portant un regard renouvelé sur des biens communs plus « classiques » (pâturages, pêcheries, systèmes d'irrigation, eau, forêts, etc.).

### ***Références bibliographiques***

- CORIAT, B. 2015. *Le retour des communs : la crise de l'idéologie propriétaire*, Paris, Éditions Les Liens qui libèrent.
- DARDOT, P. et LAVAL, C. 2015. *Commun : essai sur la révolution au XXI<sup>e</sup> siècle*, Paris, La Découverte.

NAHRATH, S. 2015. « Bien commun » dans D. Bourg et A. Papaux (sous la dir. de),  
*Dictionnaire de la pensée écologique*, Paris, Presses universitaires de France.  
URBANISME 2014. *À la recherche du bien commun territorial*, n° 52 HS.

**COORDINATION DU DOSSIER**

**Leïla Kebir, Stéphane Nahrath et Frédéric Wallet**

**CALENDRIER**

15 avril 2017 : date limite de remise des articles

1<sup>er</sup> juin 2017 : information des auteurs

**ADRESSE POUR LA CORRESPONDANCE**

*exclusivement en version électronique par courriel aux deux adresses suivantes :*

esbienscommuns@outlook.fr

***Les auteurs qui s'interrogent sur la pertinence de leur proposition  
peuvent contacter les coordinateurs***

*Attention :*

- ***La revue ne demande pas de propositions d'articles, mais directement les articles,***
- Les articles ne dépassent pas 42 000 signes (espaces compris) en incluant : texte, notes, références bibliographiques, annexes, mais hors résumés.
- Les conseils aux auteurs figurent dans chaque numéro.
- Les normes de présentation et les conseils aux auteurs sont disponibles sur le site de la revue :

<http://www.espacesetsocietes.msh-paris.fr/conseils.html>

- La revue rappelle que tout auteur peut lui adresser, à tout moment, un article en hors dossier, si celui-ci concerne le rapport espaces, territoires et populations au sens large et s'il respecte les normes de publication ; en cas d'acceptation, ces articles sont publiés rapidement.